© Drogues Info Service - 29 mai 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

des vrais difficultés financières à cause des paris sportifs

Par Profil supprimé Postée le 01/01/2011 21:18

Bonjour, ma mauvaise expérience commence ça fait un mois, je me suis inscrit aux sites de paris sportifs, j'ai pas vu l'argent qui se perd, en plus la découverte et ma carte bancaire à débit différé ont aggravé le problème, j'arrivé pas à saisir exactement le montant que je suis en train de perdre, en plus, la plus grande somme que j'ai perdu, c'est en essayant de se rattraper, de se refaire, et voilà le résultat final maintenant5,-500 euros, c'est le solde de mon compte, la banque commence à m'envoyer des courriers, et elle a déjà pris un premier frais de 25 euros! j'ai un rendez-vous prochainement avec un conseiller de ma banque mais on peut pas estimer grande chose, je peux pas avoir cette somme là dans un bref délai, en plus, on n'a pas besoin d'un prélèvement supplémentaire à chaque mois, sachant que je suis un étudiant en première année à l'université de franche-comte à Besançon et je travaille pas en parallèle, et je vis en couple et avec 3 enfants, notre seul revenu est le RSA!ma compagne est en cours que j'ai commencé à jouer, je ne l'ai dit le solde de mon compte qu'au dernier moment ,au moment que j'ai bien su que je peux pas se rattraper en pariant, tout au contraire, je vais encore perdre, j'ai joué car j'ai eu envie de gagner l'argent, l'argent nécessaire pour avoir une petite voiture et pour être capable de supporter un coup dur mais...je fume pas et je bois heureusement, c'est la première fois que je connais une chose de ce type, c'était une fausse conscience qui m'a pris pendant un mois et là je me suis réveillé, j'ai arrêté de jouer et j'ai bloqué mes comptes de jeu, et déjà je pourrai pas s'en servir de ma carte bancaire, bonne nouvelle, mais les difficultés bancaires ne sont jamais terminées, à qui je peux solliciter l'aide? Pouvez-vous m'aider? Et comment? j'assume absolument ma responsabilité mais je suis pas responsable d'être un humain, un humain qui a des points forts et des points faibles,un humain qui peut faire des fautes tout au long sa vie...En attendant votre réponse, veuillez agréer l'expression de mes sincères sentiments.

Mise en ligne le 03/01/2011

Bonjour,

Concernant vos difficultés financières, vous pouvez éventuellement saisir la commission de surendettement. Il s'agit d'une procédure gratuite destinée à rechercher un accord amiable entre la personne surendettée et ses créanciers, en l'occurrence votre banque.

Vous pouvez vous adresser à la succursale de la Banque de France la plus proche de votre département. Un dossier de surendettement vous sera remis. Une fois rempli est signé, vous adresserez ce dossier en lettre simple au secrétariat de la commission de surendettement de votre département. Vous pouvez aussi l'y

déposer si vous préférez.

La commission a alors un délai de 6 mois pour décider de l'orientation du dossier : réaménagement des dettes à l'amiable, échelonnement, effacement partiel ou gel temporaire des dettes.

Concernant cette expérience d'usage abusif du jeu, vous pourriez envisager un soutien psychologique. Vous avez su réagir rapidement et vous pouvez vous en féliciter, d'autant plus que vous avez choisi d'assumer la responsabilité de vos comportements.

Mais il pourrait être intéressant, voire salutaire, d'en comprendre les raisons. Un être humain a des points forts et des points faibles, oui, mais lorsqu'il trébuche, il ne s'agit pas de faute. Vous pourrez apprendre à voir ce qui vous est arrivé sous un autre angle. Voir cela non pas comme une erreur, mais simplement comme une expérience. Une expérience qui n'arrive pas par hasard, mais qui est là pour vous permettre de mieux vous connaître et d'avancer.

Si vous souhaitez en parler, n'hésitez pas à appeler notre numéro Joueurs Ecoute Info Service, au 09 74 75 13 13 (accessible 7 jours sur 7, de 8h à 2h du matin, coût d'un appel local depuis un poste fixe). Il s'agit d'une ligne anonyme d'écoute et de soutien.

Bon courage à vous pour la suite de vos démarches.